

## Le Syndicat mixte des Trois Rivières, fédérateur de volontés convergentes

Inventorier, baliser et faire assurer l'entretien des circuits cadastrés, promouvoir la restauration des berges et la qualité de l'eau des cours d'eau, c'est rendre service à toute une pollution où se retrouvent concernés, entre autres, propriétaires riverains, promeneurs, pêcheurs, professionnels du tourisme.

Le vendredi 18 février, à 9 heures, s'est tenue en mairie de Sainte-Sigolène une rencontre entre différents partenaires qui pour des raisons diverses se sont penchés sur deux projets.

Tout d'abord, Jacques Faner, directeur du Syndicat des Trois Rivières qui a son siège à Tence, est venu prendre connaissance d'une proposition des responsables de Coup de Pouce à l'emploi, l'Association d'insertion qui souhaite agir tout au long d'un axe qui s'étend de Saint-Just-Malmont au Chambon-sur-Lignon. L'idée n'est pas nouvelle de constituer un réseau de pistes VTT fiable agréable, accepté par chaque commune et coordonné pour un territoire qui comprend 29 municipalités opérantes. A présent, les circuits sont à peu près tous validés sur la cartes : il reste le travail à faire sur le ter-



Les différents intervenants lors de la réunion en mairie

rain. Coup de Pouce, en recherche de chantiers, a pris à son compte cette deuxième phase de l'opération et a présenté son étude à M. Faner qui va réfléchir à sa faisabilité.

A 10 h 30, de nouveaux intervenants se joignent au premier groupe de travail : Joseph Pons et Jean-Baptiste Cuerq, adjoints, accompagnés de Mireille Hombert, directrice des services techniques de la municipalité de Sainte-Sigolène ; Lucien Giraudon, président de la Société de pêche des « Afnis des deux

eaux » ; Elise Jarlier, collaboratrice de M. Faner ; excusé le responsable départemental de l'agriculture.

Mlle Jarlier rappelait l'objectif du deuxième projet : promouvoir et préparer la mise en œuvre d'une intervention sur les cours d'eau du bassin de la Dunière, dans un premier temps. A l'avenir, l'opération pourrait s'étendre à l'ensemble des trois Rivières : Semène, Dunière et Lignon qui seraient entretenues et dont la qualité de l'eau serait surveillée et améliorée si les collectivités locales adhèrent au principe et à la démarche de cette opération.

En raison de l'absence d'un responsable de la DDA, le maître d'œuvre n'a pas pu être enregistré. Le maître d'ouvrage serait le Syndicat mixte des Trois Rivières et le prestataire, Coup de pouce à l'emploi qui a le devoir de fournir du travail à ses salariés tout au long de l'année. Cette association ne peut intervenir que sur les domaines publics ou dans le cadre des travaux faisant suite à une Déclaration d'intérêt général, ce qui est bien le cas dans ce projet. Il n'est pas inintéressant de savoir aussi que le responsable d'équipe et l'emploi jeune de la dite association reconnue « Chantier d'insertion » depuis peu, sont tous deux qualifiés pour faire réaliser ces travaux.

Coopération régionale et départementale vont être sollicitées ainsi que celle des communes, des communautés de communes et des offices de tourisme sous la houlette du Syndicat mixte qui a vocation de manager cette tâche parmi bien d'autres.

La Tribune - Le Progrès

22/02/2006.